



# NEWSLETTER

à tous les membres des sections

Newsletter décembre 2022



**Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année**

## Table des matières

|            |  |           |
|------------|--|-----------|
| <b>1.</b>  | <b>Formation professionnelle.....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>1.1</b> | <b>Nouveaux diplômés CFC.....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>1.2</b> | <b>Développement de la formation professionnelle initiale .....</b>  | <b>6</b>  |
| <b>1.3</b> | <b>Promotion de la formation .....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>1.4</b> | <b>Formation professionnelle supérieure.....</b>   | <b>7</b>  |
| <b>1.5</b> | <b>Révision du plan d'étude cadre Technicien vitivinicole (PEC TVV) .....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>2.</b>  | <b>Groupe parlementaire vitivinicole.....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>3.</b>  | <b>Point de situation sur les dossiers politiques en cours.....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>3.1</b> | <b>Axes stratégiques .....</b>   | <b>8</b>  |
| <b>3.2</b> | <b>Augmentation des moyens pour la promotion .....</b>   | <b>9</b>  |
| <b>3.3</b> | <b>Projet « Vin Suisse Durable » .....</b>   | <b>9</b>  |
| <b>3.4</b> | <b>Réserve climatique.....</b>   | <b>10</b> |
| <b>3.5</b> | <b>Fonds du marché suisse des vins.....</b>  | <b>11</b> |
| <b>4.</b>  | <b>Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS.....</b>   | <b>11</b> |
| <b>4.1</b> | <b>Rencontre de la branche avec CF G. Parmelin, Grande distribution, Gastronomie et Hôtellerie (Communiqué de presse).....</b> | <b>11</b> |
| <b>4.2</b> | <b>Extension de la force obligatoire pour la campagne de promotion des vins suisses.....</b>                                   | <b>12</b> |
| <b>5.</b>  | <b>VITISWISS .....</b>   | <b>12</b> |
| <b>5.1</b> | <b>Commission technique Oeno : nouveau président.....</b>  | <b>12</b> |
| <b>5.2</b> | <b>Filets dans les vignes .....</b>  | <b>13</b> |
| <b>5.3</b> | <b>Journal d'exploitation .....</b>  | <b>13</b> |
| <b>5.4</b> | <b>Forum vitivinicole.....</b>   | <b>13</b> |
| <b>6.</b>  | <b>SWISS WINE PROMOTION SA .....</b>   | <b>16</b> |
| <b>6.1</b> | <b>Swiss Wine Day .....</b>  | <b>16</b> |
| <b>7.</b>  | <b>Observatoire suisse du marché des vins (OSMV) .....</b>   | <b>16</b> |
| <b>8.</b>  | <b>VITIPLANT.....</b>  | <b>17</b> |
| <b>9.</b>  | <b>Assemblées des délégués de la FSV, de VITISWISS et de l'IVVS.....</b>   | <b>18</b> |

## 1. Formation professionnelle

### 1.1 Nouveaux diplômés CFC

La Fédération suisse des vignerons tient à féliciter les viticultrices et viticulteurs qui ont obtenu leur CFC en 2022. Ses remerciements s'adressent également aux entreprises ayant formé ces jeunes professionnels. Ci-après la liste par ordre alphabétique, et par école, des nouveaux diplômés.

| <b>Lauréat-e</b>   | <b>Maître d'apprentissage</b>               | <b>Ecole</b> |
|--|---|--------------|
| <b>Aléa Carrel<br/>Route des Doberts 61<br/>3961 Zinal</b>                                 | <b>Etat du Valais / Staat Wallis</b>        | Châteauneuf  |
| <b>Olivier Curty<br/>En Meinoud 33<br/>1745 Lentigny</b>                                   | <b>Sarah et Jonathan Besse Sàrl</b>         | Châteauneuf  |
| <b>Danaé Saskia Dini<br/>Rue de Plaisance 6<br/>1920 Martigny</b>                          | <b>Les Fils de René Favre SA</b>            | Châteauneuf  |
| <b>Tiago Miguel Marques<br/>Parreira<br/>Rue du Pré Court 6<br/>1893 Muraz (Collombey)</b> | <b>Cochard Laurent</b>                      | Châteauneuf  |
| <b>Noah Pittier<br/>Chemin Aimé-Nicollerat 3<br/>1880 Bex</b>                              | <b>Borter Stéphane</b>                      | Châteauneuf  |
| <b>Ludovic Paul Edouard<br/>Regamey<br/>Route du Peuplier 68<br/>1955 Chamoson</b>         | <b>Reprise terminale</b>                    | Châteauneuf  |
| <b>Laetitia Julie Bérengère<br/>Roduït<br/>Route du Carre 88<br/>1926 Fully</b>            | <b>Chappaz Marie-Thérèse</b>                | Châteauneuf  |
| <b>Loulanne Roig<br/>Rue Pré-de-Monthey 24<br/>1955 Chamoson</b>                           | <b>Cave Pierre-Maurice Carruzzo et fils</b> | Châteauneuf  |
| <b>Christine Rossier<br/>Rue de la Poste 25<br/>1926 Fully</b>                             | <b>Article 32</b>                           | Châteauneuf  |
| <b>Sébastien Rossier<br/>Route de Tassonnères 3<br/>1926 Fully</b>                         | <b>Cave Philippe et Veronyc Mettaz</b>      | Châteauneuf  |
| <b>Lisa Ingrid Traens<br/>Route de Cuimey 25<br/>3961 Ayer</b>                             | <b>Cave Mandolé</b>                         | Châteauneuf  |
| <b>Joep Van der Poel<br/>Hauptplatz 5<br/>3953 Leuk Stadt</b>                              | <b>Formation formalisée</b>                 | Châteauneuf  |



| <b>Lauréat-e</b>  | <b>Maître d'apprentissage</b>           | <b>Ecole</b> |
|---|---|--------------|
| <b>Joann Varonier<br/>Foschastrasse 19<br/>3970 Salgesch</b>        | <b>Denis Mercier SA</b>                 | Châteauneuf  |
| <b>Lucien Zufferey<br/>Rue de Fond-Villa 16<br/>3965 Chippis</b>    | <b>Les Vignobles de Fond-Villa Sàrl</b> | Châteauneuf  |
| <b>Anaïs Amstutz<br/>Chemin du Dézaley 5<br/>1026 Echandens</b>     | <b>Michel Cruchon</b>                   | Marcelin     |
| <b>Yves Attanasio<br/>Le Manège 1<br/>1128 Reverolle</b>            | <b>Daniel Hug</b>                       | Marcelin     |
| <b>Mathias Beffa<br/>Avenue des paquis 10<br/>1110 Morges</b>       | <b>Laura Paccot</b>                     | Marcelin     |
| <b>Luce Besson<br/>Impasse des Cerisiers 43<br/>1585 Bellerive</b>  | <b>Fabian Teutsch</b>                   | Marcelin     |
| <b>Marylene Bovet<br/>Chemin de Layaz 1<br/>1321 Arnex-sur-Orbe</b> | <b>Nicolas Jaccoud</b>                  | Marcelin     |
| <b>Lilian Chevalley<br/>Chemin de Sus-Craux 23<br/>1166 Perroy</b>  | <b>Maurice De Watteville</b>            | Marcelin     |
| <b>Alexandre Coeytaux<br/>Rue du Château 4<br/>1169 Yens</b>        | <b>Christian Dutruy</b>                 | Marcelin     |
| <b>Loïs Constantin<br/>Rue du Paradis 28<br/>3979 Grône VS</b>      | <b>Philippe Meyer</b>                   | Marcelin     |
| <b>Mathias Crausaz<br/>Chemin des Cerisiers 12a<br/>1860 Aigle</b>  | <b>Serge Diserens</b>                   | Marcelin     |
| <b>Laura Cruchon<br/>Chemin de Grassiaz 2<br/>1112 Echichens</b>    | <b>Michel Cruchon</b>                   | Marcelin     |
| <b>Arthur de Meuron<br/>Longschamps 24<br/>2068 Hauterive</b>       |   | Marcelin     |
| <b>Kevin Derron<br/>Route principale 121<br/>1788 Praz (Vully)</b>  | <b>Lorenz Hämmerli</b>                  | Marcelin     |
| <b>Yohan Farine<br/>Rue des Curtils 4<br/>2074 Marin-Epagnier</b>   | <b>Boris Keller</b>                     | Marcelin     |

|  |                              |          |
|--|------------------------------|----------|
| <b>Sophie Feitknecht</b><br><b>Eduard Will-Strasse 4</b><br><b>2560 Nidau</b>              | <b>Jean-Denis Perrochet</b>  | Marcelin |
| <b>Damien Gaudin</b><br><b>Chemin de Grabe 10</b><br><b>1091 Grandvaux</b>                 | <b>Gilles Pilloud</b>        | Marcelin |
| <b>Arnaud Gillard</b><br><b>Route de Geneve 62A</b><br><b>1028 Préverenges</b>             | <b>Michel Cruchon</b>        | Marcelin |
| <b>Gaël Guinchard</b><br><b>En Seraize 5</b><br><b>2025 Chez-le-Bart</b>                   |                              | Marcelin |
| <b>Valentin Guitteaud</b><br><b>74 D Rue de Versoix</b><br><b>FR-01210 Ferney-Voltaire</b> | <b>Philippe Bovet</b>        | Marcelin |
| <b>Kevin Hofstetter</b><br><b>Chemin des Trois-Portes 39</b><br><b>2000 Neuchâtel</b>      | <b>Louis-Philippe Burgat</b> | Marcelin |
| <b>Tom Hungerbühler</b><br><b>Chemin de la Crausaz 11 C</b><br><b>1066 Epalinges</b>       | <b>Basile Aymon</b>          | Marcelin |
| <b>Gary Jaccard</b><br><b>Rue du Noux 8</b><br><b>1439 Rances</b>                          | <b>Didier Bourgeois</b>      | Marcelin |
| <b>Roberto Jarriccio</b><br><b>Ch. De la Redoute 10</b><br><b>1260 Nyon</b>                | <b>Gilles Pilloud</b>        | Marcelin |
| <b>Yann Lauber</b><br><b>Chemin des Baumettes 11</b><br><b>1008 Prilly</b>                 | <b>Basile Aymon</b>          | Marcelin |
| <b>Arno Menthonnex</b><br><b>Rue de l'Eglise 11</b><br><b>1183 Bursins</b>                 | <b>Pierre-André Gallay</b>   | Marcelin |
| <b>Carlos Henrique Morgado</b><br><b>Chemin de Sus-Craux 12A</b><br><b>1166 Perroy</b>     | <b>Daniel Hug</b>            | Marcelin |
| <b>Geoffrey Neyroud</b><br><b>Route de Chatacombe 18</b><br><b>1802 Corseaux</b>           |                              | Marcelin |
| <b>Morgane Page</b><br><b>Rue des Fossés 9</b><br><b>2520 La Neuveville</b>                | <b>Christian Vessaz</b>      | Marcelin |

|   |   |           |
|---|---|-----------|
| <b>Billy Parmelin</b><br><b>La Ruelle 1</b><br><b>1183 Bursins</b>          | <b>Laurent Martin</b>                         | Marcelin  |
| <b>Julien Penet</b><br><b>Route de Créderly 53</b><br><b>1242 Satigny</b>   | <b>Jean-Philippe Sturiale</b>                 | Marcelin  |
| <b>Céline Pernet</b><br><b>Route des cigognes 7</b><br><b>1135 Denens</b>   | <b>Martial Gros</b>                           | Marcelin  |
| <b>Mike Pistara</b><br><b>Rue de Mâche 146</b><br><b>2504 Bienne</b>        |   | Marcelin  |
| <b>Till Rieder</b><br><b>Route du Pré Bornette 14</b><br><b>1787 Mur VD</b> | <b>Christophe Batardon</b>                    | Marcelin  |
| <b>Adrien Rosset</b><br><b>Chemin de Jolimont 6</b><br><b>1180 Rolle</b>    | <b>Philippe Rosset</b>                        | Marcelin  |
| <b>Julian Schärer</b><br><b>Burgweg 12</b><br><b>4058 Bale</b>              |   | Marcelin  |
| <b>Axel Visentini</b><br><b>Route de Charny 36</b><br><b>1242 Satigny</b>   | <b>Lionel Dugerdil</b>                        | Marcelin  |
| <b>Jonas Amsler</b><br><br><b>5107 Schinznach Dorf</b>                      | <b>Wehrli Weinbau AG</b>                      | Strickhof |
| <b>Jill Maria Blum</b><br><br><b>3303 Jegenstorf</b>                        | <b>Château de Praz SA</b>                     | Strickhof |
| <b>Pascal Martin</b> <b>Freiburghaus</b><br><br><b>8197 Rafz</b>            | <b>Gut Rheinau</b>                            | Strickhof |
| <b>Timo Hartmann</b><br><br><b>5027 Herznach</b>                            | <b>Weingut Besson-Strasser</b>                | Strickhof |
| <b>Marco Heer</b><br><br><b>8880 Walenstadt</b>                             | <b>Weingut Heidelberg AG</b>                  | Strickhof |
| <b>Marco Krummenacher</b><br><br><b>8486 Rikon im Tösstal</b>               | <b>Strickhof Wülflingen</b>                   | Strickhof |
| <b>Tristan Lampert</b><br><br><b>8266 Steckborn</b>                         | <b>Lampert &amp; Co. Weinbau und Kellerei</b> | Strickhof |

|   |  |           |
|---|--|-----------|
| <b>Elia Liberto</b><br><b>7000 Chur</b>               | <b>Wegelin Weine AG</b>                                    | Strickhof |
| <b>Sandro Liechti</b><br><b>8424 Embrach</b>          | <b>Zweifel &amp; Co. AG</b>                                | Strickhof |
| <b>Patrick Mauro</b><br><b>5412 Gebenstorf</b>        | <b>Baumgartner Weinbau</b>                                 | Strickhof |
| <b>Dorian Müller</b><br><b>3072 Ostermundigen</b>     | <b>Weingut Frauenkopf AG</b>                               | Strickhof |
| <b>Gisela Edith Müller</b><br><b>9467 Frümsen</b>     | <b>Lehrabschluss nach BBV Art. 32</b>                      | Strickhof |
| <b>Nicholas Darwin Rudnicki</b><br><b>8730 Uznach</b> | <b>Lehrabschluss nach BBV Art. 32</b>                      | Strickhof |
| <b>Marco Schafflützel</b><br><b>8633 Wolfhausen</b>   | <b>CKU AG</b>  | Strickhof |
| <b>Gina Senteler</b><br><b>FL-9490 Vaduz</b>          | <b>Weingut im Polnisch</b>                                 | Strickhof |
| <b>Sandro Senti</b><br><b>7307 Jenins</b>             | <b>von Gugelberg</b>                                       | Strickhof |
| <b>Christian Sigrist</b><br><b>6997 Sessa</b>         | <b>Weingut Alter Berg</b>                                  | Strickhof |
| <b>Clara Wenger</b><br><b>8700 Küsnacht ZH</b>        | <b>Forschungsanstalt für biologischen<br/>Landbau FiBL</b> | Strickhof |
| <b>Sindy Zaugg</b><br><b>6233 Büron</b>               | <b>Brunner Weinmanufaktur AG</b>                           | Strickhof |
| <b>Luca Bonzani</b>                                   |  | Mezzana   |
| <b>Stephan Butti</b>                                  |  | Mezzana   |
| <b>Sebastiano Croci</b>                               |  | Mezzana   |
| <b>Giorgio Fasola</b>                                 |  | Mezzana   |
| <b>Christian Koeppl</b>                               |  | Mezzana   |
| <b>Pietro Marcoli</b>                                 |  | Mezzana   |
| <b>Riccardo Paieri</b>                                |  | Mezzana   |
| <b>Sabrina Piazza</b>                                 |  | Mezzana   |
| <b>Dennis Poltera</b>                                 |  | Mezzana   |
| <b>Iacopo Trapletti</b>                               |  | Mezzana   |

## 1.2 Développement de la formation professionnelle initiale

Pour rappel, lors de la dernière révision (2013), plusieurs questions avaient été laissées en suspens. Il avait été décidé de reprendre ces points avant la nouvelle période de révision pour se pencher correctement sur les problématiques soulignées. Un groupe d'accompagnement est formé en 2018 pour réviser la formation initiale de la branche.

Pour rappel également, les viticulteurs et cavistes proposaient de fusionner les deux CFC en un seul CFC en 4 ans. Pour garder une unité au sein du champ professionnel agricole, les métiers du vin étudient la possibilité d'un CFC obtenu après 3 ans de formation et possibilité d'une 4<sup>ème</sup> année avec orientation facultative. Le souhait étant que la formation en 4 ans soit la norme.

En 2022 de nombreux ateliers ont eu lieu afin notamment de déterminer les différentes compétences opérationnelles ainsi que les domaines de compétences. Comme les formations de viticulteur et de caviste deviendront des Viticulteurs orientation Vigne et/ou Cave il a également fallu déterminer ce qui est propre à chaque profession de ce qui est commun. Concrètement, les travaux de la feuille, la récolte, le pressurage ainsi que la commercialisation sont des compétences communes alors que la fertilisation et le soin aux vignes appartient aux viticulteurs comme l'élaboration des vins aux cavistes.

La consultation interne devrait avoir lieu dès la mi-janvier pour une durée de 4 mois. Elle se veut légèrement plus large que nécessaire afin d'intégrer les associations concernées à la prise de position. Suite à quoi les retours seront analysés et les documents adaptés en conséquence. C'est également à ce moment-là qu'on pourra définir si le calendrier annoncé, soit une rentrée selon le nouveau plan de formation en 2024, pourra être tenu ou devra être différé.

## 1.3 Promotion de la formation

Dans le cadre de la commission « Marketing et Communication », nous avons complété le stand à disposition de la promotion de la formation par des images clipsables sur les parois en bois. Chaque profession est représentée ainsi qu'un schéma synthétisant le système de formation suisse.

### 1.3.1 SwissSkills 2022

Les SwissSkills 2022 ont eu lieu du 7 au 11 septembre 2022. Les jours de concours pour les viticulteurs et les cavistes se sont déroulés le vendredi et le samedi alors que des démonstrations ont eu lieu le mercredi, jeudi et dimanche. La dégustation de jus de pomme et de raisin afin de les distinguer ainsi que reconnaître les parfums ont rencontré un vif succès.

Concernant les épreuves, les viticulteurs et cavistes ont pu s'affronter sur 12 épreuves concernant la vitiviniculture. Ils ont notamment été évalués sur leurs connaissances en dégustation, greffage, taille, manutention d'un chariot élévateur en passant par des épreuves de transvasage, de mise en bouteille et de stratégie de lutte. Ils ont également dû préparer un banc de marché afin de vendre les produits d'un domaine viticole.

Nous félicitons tous les candidats pour leur participation.

Les prochains SwissSkills auront lieu en 2025 !





Figure 1: Les candidats en train de réaliser les épreuves (crédit photo USP)

| Rang | Viticulteur, Viticultrice | Canton | Caviste            | Canton |
|------|---------------------------|--------|--------------------|--------|
| 1    | Lisa TRAENS               | VS     | Méloé MAYE         | VS     |
| 2    | Timo HARTMANN             | AG     | Nicolas MELCHING   | ZH     |
| 3    | Gaël GUINCHARD            | NE     | Gabriel GIROUD     | VD     |
| 4    | Severin FURER             | AG     | Gaël ROBERT-NICOUD | VD     |
| 5    | Aléa CARREL               | VS     | Simon GMUER        | SH     |
| 6    | Axel VISENTINI            | GE     | Tristan COENDOZ    | VS     |

## 1.4 Formation professionnelle supérieure

Cette année, la remise des diplômes des brevets-maîtrises du champ professionnel agricole a eu lieu le 4 novembre à Saignelégier. Un brevet de cheffe d'exploitation viticole et trois maîtrises de viticulteur ont été décernés.

### Lauréate du brevet de viticultrice

| Titre  | Prénom       | Nom   | NP   | Localité | Canton |
|--------|--------------|-------|------|----------|--------|
| Madame | Elsa Déborah | PETER | 1860 | Aigle    | VD     |

### Lauréats de la maîtrise de viticulteur

| Titre    | Prénom | Nom       | NP   | Localité | Canton |
|----------|--------|-----------|------|----------|--------|
| Monsieur | Boris  | APOTHELOZ | 1425 | Onnens   | VD     |
| Monsieur | Arnaud | DURUZ     | 1125 | Monnaz   | VD     |
| Monsieur | Simon  | BAGNOUD   | 3960 | Sierre   | VS     |



Figure 2: Elsa Déborah Peter lauréate du brevet de viticulture ainsi que Messieurs Arnaud Duruz, Simon Bagnoud, Boris Apothéloz lauréats de la maîtrise viticole (Crédit Photo Agri)

Parallèlement au brevet et la maîtrise, 6 lauréats ont obtenu leur titre de technicien vitivinicole à Changins. La remise des diplômes a eu lieu le 13 décembre 2022 à Changins.

#### **Lauréats de l'ES de technicien vitivinicole**

| <b>Titre</b> | <b>Prénom</b> | <b>Nom</b>      | <b>Np</b> | <b>Localité</b>        | <b>Canton</b> |
|--------------|---------------|-----------------|-----------|------------------------|---------------|
| Monsieur     | Joël          | BERETTA-PICCOLI | 6900      | Lugano                 | TI            |
| Monsieur     | Benjamin      | BOCHUD          | 1091      | Grandvaux              | VD            |
| Madame       | Maxine        | CHAPPUIS        | 1071      | Rivaz                  | VD            |
| Monsieur     | Olivier       | METTAZ          | 1926      | Fully                  | VS            |
| Monsieur     | Valentin      | BOURGEOIS       | 1426      | Corcelles-près-Concise | VD            |
| Monsieur     | Hugo          | ZUFEREY         | 1926      | Fully                  | VS            |

## **1.5 Révision du plan d'étude cadre Technicien vitivinicole (PEC TVV)**

La révision du plan d'étude cadre technicien vitivinicole est terminée. Le PEC a été signé en octobre 2022. Les écoles ont maintenant jusqu'à la prochaine rentrée afin d'effectuer les modifications nécessaires au plan de formation et de faire reconnaître les différentes filières de formation.

## **2. Groupe parlementaire vitivinicole**

Depuis 2003, notre branche possède un intergroupe parlementaire co-présidé par les conseillers nationaux J. Bourgeois, M. Romano, Th. Hurter et Ch. Clivaz. Celui-ci a pour but d'informer les parlementaires qui possèdent un intérêt pour notre secteur, sur les sujets importants touchant la vitiviniculture. Ce groupe se rencontre annuellement sous forme d'un apéritif dînatoire.

Le groupe parlementaire vitivinicole a eu lieu le 12 septembre 2022 au Palais fédéral. Il avait été défini avec Swiss Wine Promotion de valoriser les producteurs primés dans les sélections régionales et/ou les concours internationaux. De ce fait, chaque région a présenté un vigneron ayant été primé à une sélection régionale 2022 ou ayant fait un résultat dans un concours international. Une palette de produits AOP-IGP offerts par l'Association suisse des AOP-IGP accompagnait les nectars.

Cette manifestation se tient traditionnellement à la "Galerie des Alpes", le restaurant du Palais fédéral. La rencontre de cette année, la 10e du genre, dont la dernière avait été organisée en 2019 avant le COVID-19, a été moins fréquentée qu'habituellement compte tenue d'autres événements ayant eu lieu la même soirée. Or les échos sont très positifs. La prochaine rencontre se tiendra le 25 septembre 2023. Parallèlement, un plus petit bureau actif de parlementaires a été créé afin de discuter plus en profondeur des sujets qui touchent le secteur vitivinicole et de consolider les liens avec les membres du groupe parlementaire.

## **3. Point de situation sur les dossiers politiques en cours**

### **3.1 Axes stratégiques**

Pour rappel, la FSV et l'IVVS travaillent sur une stratégie sur trois axes principaux :

- Renforcer la demande
- Augmenter l'offre
- Mesures de crise

Le travail en ce sens est consolidé par des liens constants avec les associations partenaires et les offices fédéraux.

## 3.2 Augmentation des moyens pour la promotion

En 2022, les 6 régions ont cotisé CHF 1,083 mio pour la campagne de promotion de Swiss Wine Promotion SA SWP. En 2021, SWP avait pu compter sur CHF 1,241 mio d'encaissement. Cela est dû au fait que les cotisations sont liées aux kg encavés. Les petites vendanges impactent de plein fouet les activités de SWP. Il s'agit de lisser les moyens à disposition pour les années à venir.

La [Motion 22.3022 « Renforcer la promotion des vins suisses »](#) de la commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) charge le CF d'augmenter les moyens destinés à promouvoir les vins suisses à 9 millions par année pour autant qu'ils répondent à des critères de qualité et de durabilité. Elle demande de faire passer la contribution actuelle de la Confédération à la promotion des vins suisses de CHF 2,8 à CHF 9 millions de francs. Soit une augmentation de CHF 6,2 millions.

Le 9 juin, le Conseil national s'est prononcé par 98 voix contre 61 et 22 abstentions en faveur de la motion. La motion de commission de la CER-N, acceptée par le Conseil national, va maintenant être débattue à la CER-E qui devrait la traiter en janvier 2023, avec également l'initiative parlementaire 22.405 liée à la réserve climatique.



En parallèle, les commissions des finances du CN et du CE ont cet automne statué sur le budget 2023 de la Confédération. Les CHF 9 millions ont été pris en considération dans les discussions et décisions. Les Chambres ont ainsi examiné le budget de la Confédération 2023 ainsi que l'augmentation du budget alloué à la promotion des vins suisses. Celle-ci a été approuvée en plénum aussi bien au Conseil national qu'au Conseil des Etats.

Le Conseil national a en effet approuvé, par 113 voix contre 62, un crédit additionnel de CHF 6,2 millions pour la promotion des ventes de vins suisses demandé par le président de la FSV, J. Bourgeois, en commission des finances. Le Conseil des Etats a quant à lui également entériné cette augmentation.

La présidence et le secrétariat de l'IVVS et de la FSV sont ravis de la confiance témoignée par les conseillers nationaux et sénateurs en notre secteur. Ce succès est un travail d'équipe.

Il appartiendra à Swiss Wine Promotion de concrétiser ses projets et de présenter des premiers résultats déjà à la fin 2023, en vue des prochains débats sur le budget 2024. Ceux-ci seront particulièrement difficiles compte tenu des coupes budgétaires qui devront être faites pour respecter le frein à l'endettement.

## 3.3 Projet « Vin Suisse Durable »

De nombreuses initiatives sont en cours pour améliorer la durabilité de la vitiviniculture ainsi que sa valorisation sur le marché. La branche vitivinicole travaille sur la définition d'un standard national appelé « Vin Suisse Durable », une vision commune de durabilité visant à mettre en lumière et à valoriser le travail déjà effectué par les acteurs suisses. Ce projet a l'ambition de devenir le socle commun du développement de normes et labels privés plus exigeants.

Des efforts importants sont déjà mis en œuvre en matière de durabilité mais sont peu et mal communiqués auprès des consommateurs. L'Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS, la Fédération suisse des vignerons FSV et la Fédération suisse pour le développement d'une vitiviniculture

durable VITISWISS travaillent donc actuellement à l'élaboration d'une norme commune largement implantée et qui pourrait être communiquée en conséquence. Celle-ci a pour mission de servir de socle aux différentes initiatives de durabilité dans la branche et aux labels des différentes organisations. Il s'agit de répondre aux attentes de la société et du marché, ainsi qu'à celles de la concurrence étrangère.

La branche vitivinicole, soutenue par l'OFAG, achève actuellement une étude préliminaire visant à définir ce qu'est la durabilité en vitiviniculture en Suisse et donc à établir un catalogue de mesures de durabilité. L'objectif de cette étude est de développer un concept pour une nouvelle norme de production volontaire, un socle commun « Vin Suisse Durable » VSD qui couvre toute la chaîne de valeur, de la culture et de la transformation jusqu'au client final, qui soit utilisée à large échelle par les producteurs qui souhaitent y adhérer, qui soit valorisée et facile à communiquer, et qui se caractérise par une valeur ajoutée correspondante pour les consommateurs ainsi qu'une plus-value au bénéfice des producteurs.

Cette première étape de travail s'est concrétisée par la création d'un cahier des charges reprenant les trois axes de la durabilité (environnement, social et économie) subdivisés en différentes dimensions, et mesures durables. Ce catalogue a été soumis à l'appréciation de la branche par le biais d'un questionnaire. L'idée est de développer une vision évolutive du système. Afin d'avancer dans ce projet, la branche recherche des entreprises qui souhaitent participer à la mise au point du cahier des charges de cette norme nationale de production durable et/ ou se porter volontaires comme entreprises pilotes en 2023.

En cas d'intérêt comme entreprise pilote ou de question, contacter Nathalie Charles 021.619.44.34 -

[Nathalie.Charles@agridea.ch](mailto:Nathalie.Charles@agridea.ch)

Afin de renforcer notre position au niveau national et être reconnus, valorisés en tant que secteur national, nous avons besoin de projets communs, à l'échelle nationale. Ce qui est promu ici est exemplaire et renforce l'unité de la branche au niveau suisse.



### 3.4 Réserve climatique

La situation actuelle conduit à des pertes de parts de marché pour les vins suisses lors de faibles récoltes, ce qui tend le marché et accentue la pression à la baisse des prix. Ces parts de marché sont ensuite difficiles à récupérer. La réserve climatique est donc primordiale pour lisser l'offre. Il s'agit d'une vue à long terme pour l'avenir de la branche.

A l'unanimité, la branche, dont l'assemblée des délégués de l'IVVS avait demandé la mise en place d'un système de réserve climatique, le plus vite possible, applicable par les cantons et les interprofessions.

[L'initiative parlementaire 22.405 « Introduction d'une réserve climatique pour les vins suisses »](#) a été déposée.

Elle demande que les bases légales soient créées de manière à mettre en place une réserve climatique pour les vins suisses. Par réserve climatique, on entend la possibilité de récolter une quantité de raisin, définie en kg/m<sup>2</sup>, supérieure au quota cantonal mais inférieure au rendement maximum fédéral prévu pour les vins bénéficiant du label " appellation d'origine contrôlée " (AOC).

L'initiative a été acceptée en première phase par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) et sera traitée à la mi-janvier 2023 par la Commission sœur du Conseil des Etats CER-E. La FSV espère vivement que la CER-E entérinera cette entrée en matière sur le sujet pour que la CER-N puisse continuer les travaux sur ce sujet.

Un groupe de travail travaille encore actuellement aux détails de sa mise en œuvre en collaboration avec l'OSMV et l'OFAG.

### 3.5 Fonds du marché suisse des vins

En 2020, l'ASCV a lancé l'idée de (re-)créer un fonds du marché suisse des vins afin de donner de l'autonomie à la branche et d'offrir un soutien à la production indigène.

Au printemps 2021, l'ASCV a formellement invité la branche à rejoindre le groupe de travail afin de poursuivre les travaux et de faire de ce projet ASCV un projet commun.

Bien que cette idée ne soit pas encore au stade de projet, il est important de suivre le dossier pour en faire un projet. Avant toute chose, il s'agissait d'avoir une étude juridique et économique qui démontre la faisabilité d'un tel projet, fait par un organisme extérieur et neutre. Cette étude étant terminée, un groupe de travail constitué de représentants de l'IVVS, de la FSV et de l'ASCV planchera sur la suite à donner.



## 4. Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS

### 4.1 Rencontre de la branche avec CF G. Parmelin, Grande distribution, Gastronomie et Hôtellerie (Communiqué de presse)

**Rencontre entre le secteur vitivinicole et les acteurs principaux de la grande distribution et du secteur HORECA : une volonté réitérée de s'engager pour une meilleure valorisation et un meilleur positionnement des vins suisses sur le marché.**

A l'invitation de l'Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS, Marco Romano, Président de l'IVVS et le Conseiller fédéral Guy Parmelin ont reçu le 20 octobre 2022 les acteurs de la grande distribution, du secteur HORECA (Hôtellerie et restauration), de la branche vitivinicole ainsi que l'Office fédérale de l'agriculture pour un nouvel échange sur la situation du vin suisse et leur positionnement sur le marché. Après un bilan très positif des actions 2022, l'augmentation des moyens mis à disposition de la promotion, la disponibilité des stocks, la reconnaissance des coûts de production, la pression de l'étranger, la durabilité ainsi que les perspectives d'évolution ont été au centre des discussions.

De 2019 à 2022, le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche a accordé un soutien supplémentaire à Swiss Wine Promotion SA pour des mesures complémentaires de promotion des vins. Ceci dans le but principal d'améliorer la visibilité des vins suisses dans la grande distribution et la gastronomie, et d'augmenter les parts de marché.

Cette troisième rencontre a été l'occasion de faire le point sur la collaboration en 2022 et de thématiser des perspectives pour la promotion des vins suisses à moyen terme. Les différents acteurs de la grande distribution et du secteur HORECA ainsi que le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, Christian Hofer, ont pu échanger avec les Présidents de l'Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS),

de la Fédération suisse de vignerons (FSV) et de Swiss Wine Promotion SA (SWP) sur le résultat des mesures complémentaires menées avec ces derniers.

De l'avis général, le positionnement des vins suisses dans ces canaux de distribution s'est fortement amélioré ces dernières années. L'argent investi a permis de réaliser des succès pour toute la filière. Les différentes campagnes de promotion fructueuses des vins suisses ont été saluées. Rober Cramer, Président du CA de SWP SA remerciant l'engagement des intervenants présents a réitéré la nécessité d'augmenter et pérenniser des moyens mis à disposition de la promotion. Globalement les montants alloués doivent être revus à la hausse afin de valoriser les vins suisses et de consolider cette progression.

Jacques Bourgeois, Président de la FSV, a réitéré, au travers du renforcement de la promotion, d'atteindre l'objectif de 40% de parts de marché. Celles-ci se situent actuellement à 35% suite à une perte de 10% ces 25 dernières années.

Des craintes quant à la disponibilité des vins suisses, ont été formulées de la part des représentants de la grande distribution. Marco Romano, Président de l'IVVS, a précisé que la récolte 2022 fut globalement généreuse et que la branche travaille sur la mise en œuvre d'une réserve climatique. Celle-ci permettra de mieux équilibrer les récoltes d'une année à l'autre. Il s'agit, essentiellement dans les différents canaux de vente, de reconnaître les coûts de production suisse et des valoriser l'innovation qualitative et la variété des vins suisses.

Tous se sont accordés pour poursuivre la collaboration en 2023 et continuer ainsi à davantage positionner et valoriser les vins suisses dans ces canaux de distribution.

## **4.2 Extension de la force obligatoire pour la campagne de promotion des vins suisses**

Le 20 juillet 2022, l'IVVS a déposé auprès de l'OFAG une demande d'extension de la mesure d'entraide (force obligatoire) selon l'art. 9 LAgr pour la campagne de promotion des vins suisses, ce pour les années 2023 à 2025. En date du 16 novembre 2022, le Conseil fédéral a décidé d'accorder la force obligatoire pour une durée de trois ans.

[Communiqué de presse : Berne, 16 novembre 2022 - L'Interprofession de la vigne et des vins suisses \(IVVS\) peut recourir trois ans de plus aux contributions des non-membres pour financer ses mesures de communication — réalisées par Swiss Wine Promotion. Le Conseil fédéral a approuvé cette requête lors de sa séance du 16 novembre 2022.](#)

Ainsi durant trois années supplémentaires (du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025), les contributions en faveur de mesures de communication pour le vin suisse devront également être versées par les producteurs de raisin et encaveurs non-membres de l'Interprofession. A l'instar du fonctionnement actuel, même les personnes qui ne sont pas membres d'une organisation agricole, mais qui bénéficient néanmoins de ses mesures d'entraide, peuvent être tenues par le Conseil fédéral de participer financièrement à ces mesures. Cette obligation se fonde sur les articles 8 et 9 de la loi sur l'agriculture (LAgr ; RS 910.1).

Les contributions pour les non-membres s'élèvent à 0,455 centime par m<sup>2</sup> pour la production et à 0,55 centime par kilo de raisin pour l'encavage, ce qui reflète exactement le montant que doivent acquitter les membres.

## **5. VITISWISS**

### **5.1 Commission technique Oeno : nouveau président**

Patrick Neher est le nouveau président de la CT oeno de VITISWISS et remplace Dorian Pajic qui a démissionné début d'année 2022.

Il est responsable de caves chez DiVino SA. VITISWISS le remercie pour son engagement.

Les personnes intéressées à s'investir dans cette commission et à mettre à disposition leurs compétences sont les bienvenues. Les thèmes tels que la définition des résidus et les traces dans les vins, l'empreinte carbone, les effluents de cave seront traités dans le cadre de cette commission.

## 5.2 Filets dans les vignes

VITISWISS a été invitée, tout comme STS, Agroscope, la Vogelwarte, FiBI, Pro Igel Schweiz, Agridea à participer à 3 séances en 2022 organisées par Birdlife pour discuter de la thématique des filets dans le vignoble. Suite à ces échanges, le formulaire utilisé pour l'annonce de captures ou de filets mal posés a été adapté. Un communiqué de presse a été diffusé début juillet 2022 pour informer sur l'existence d'un outil disponible sur le site internet de VITISWISS pour signaler les filets de vigne qui n'ont pas été montés correctement ou de la faune qui y sont pris.

Un bilan a été dressé. Les cas annoncés ont été pris en charge rapidement et les mesures d'améliorations et la diffusion de fiches informatives sont encore nécessaires. Les panneaux informatifs posés dans le vignoble dans le Vully ont rencontré un écho positif. Un essai de pose de filet couvrant à maille 20x20 mené dans le Vully n'a pas permis de confirmer l'efficacité sur les étourneaux en raison de vols observés après la récolte. De plus, aucune différence n'a été rencontrée entre le type de filets 20x20 et 40x40 en 2022 au niveau de capture de faune. L'essai va être reconduit en 2023.

D'une manière générale, les discussions au sein du groupe de travail filets sont constructives, mais la profession doit rester proactive dans ce domaine.



## 5.3 Journal d'exploitation

Les membres du comité de VITISWISS ont apporté quelques légères adaptations au niveau de la forme au journal d'exploitation. Le document actualisé format excel est téléchargeable sur le lien ci-après [site internet de VITISWISS ---> journal d'exploitation](#)

## 5.4 Forum vitivinicole

*(Article du 2 décembre 2022 dans le journal Agri, Pierre-André Cordonier)*

Des pistes pour promouvoir les vins suisses dans un contexte très difficile

Les intervenants au Forum vitivinicole suisse 2022 se sont penchés sur l'avenir des vins indigènes dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Plusieurs pistes pouvant conduire à des solutions ont été discutées.

Perte de part de marché pour les vins indigènes en Suisse, baisse de la consommation, dissymétrie dans la promotion entre vins étrangers et vins suisses : la branche vitivinicole s'interroge sur son avenir. Sous l'intitulé « Suisse, quel vin pour demain ? », les intervenants au Forum vitivinicole suisse ont posé leur diagnostic et proposé des solutions le 29 novembre à Neuchâtel.

Les facteurs sont connus. Les petites récoltes ont une influence déterminante et durable mesurée par l'Observatoire suisse du marché des vins (OSMV) et par les acteurs. L'exemple flagrant est celui des sécheresses de 2015-2016, avec des pertes de marché qui n'ont pas pu être récupérées les années suivantes.

## **Baisse d'influence de l'encavage traditionnel**

Les années Covid ont également fait chuter les ventes dans le secteur Horeca. Julien Höfliger, directeur général de la Cave de La Côte, parle d'une perte de valeur globale de 25% depuis 2019. La branche ne pourra pas supporter à nouveau un tel choc. Le directeur relève la baisse d'influence de l'encavage traditionnel, celui qui a un contact direct avec la production, au profit du négoce lorsque le marché est très tendu, avec des effets négatifs sur le commerce des vins indigènes.

Si la branche est plus ou moins d'accord sur les causes, le choix des solutions suscite davantage de discussion. Un point est toutefois admis la réserve climatique permettrait de remédier, du moins en partie, au problème des petites récoltes en permettant le stockage de vins pour lisser l'offre. L'OSMV a effectué une simulation sur les quelque 20 dernières années avec les données agrégées du canton de Vaud et les résultats sont plutôt positifs. « Mais il s'agit d'une gestion de l'offre qui ne peut à elle seule résoudre les problèmes », a indiqué Alexandre Mondoux, responsable de l'observatoire. La promotion et l'adéquation entre l'offre et la demande sont tout aussi importantes.

Le concept de durabilité ne fait pas en revanche l'unanimité. Si les intervenants admettent que le thème est incontournable, il ne suffira pas à différencier suffisamment les vins suisses des vins étrangers. Le concept est d'autre part complexe à communiquer. Jean-Paul Schwindt, économiste et sociologue de formation qui a publié un ouvrage sous le titre Vins et vignerons à l'épreuve de la mondialisation : défis et perspectives, ainsi que David Marchand, du FiBL, insistent plutôt sur des aspects précis comme le bilan carbone, qui permet à la production indigène de se distinguer des vins importés, surtout de ceux du Nouveau Monde. Il s'agit en outre d'un critère accessible aux petits producteurs comme aux grandes caves.

Alexandre Truffer, ancien directeur de l'édition francophone de la revue Vinum et aujourd'hui à Prométerre, abonde dans ce sens : une partie des consommateurs sont passés d'une recherche du beau et bon vin à celle du bien; en achetant un produit, ils souhaitent faire du bien à la planète, « s'insurger pacifiquement contre l'industrialisation de notre alimentation ». Dans ce contexte, le bilan carbone offre un avantage essentiel et non reproductible sur le marché indigène.

## **Communiquer sur ce qui se fait déjà**

La durabilité est un thème qui n'est d'ailleurs jamais discuté lors des rencontres des acteurs du commerce de vin, a indiqué un représentant de ce secteur, ce qui devrait montrer, selon lui, son éloignement de la demande du marché. Le projet « Vin suisse durable » porté par l'Interprofession de la vigne et des vins suisses, la Fédération suisse des vignerons (FSV) et Vitiswiss va pourtant dans ce sens, car il s'agit d'un vrai problème de communication. Mais tout est encore ouvert et les lignes précises du projet seront définies lors des prochaines années s'il obtient les soutiens OQuaDu de l'OFAG. « Nous ne voulons pas imposer de nouvelles mesures à la profession, mais communiquer sur ce qui se fait déjà en définissant un cahier des charges rassemblant la production viticole suisse », a insisté à plusieurs reprises Hélène Noirjean, entre autres directrice de la FSV. Autres points importants soulignés par plusieurs intervenants : le respect des différents modes de production, en réponse à la question du « tout bio ».

## **Identité et diversité**

La démarche de « Vin suisse durable » pose aussi la question de l'identité des vins suisses, autre sujet délicat. Seule une démarche de promotion de l'ensemble des vins suisses sous une même bannière peut réussir à faire avancer la cause, a fortement insisté Nicolas Joss, directeur de Swiss Wine Promotion. Obtenir une identité des vins suisses aussi forte que celle des fromages ou du chocolat par exemple est très difficile, a pondéré Jean-Paul Schwindt. Sans parler de la difficulté de réunir tous les acteurs autour d'une même table. Le local est d'ailleurs un critère encore très porteur pour l'acheteur.

Le concept d'identité entre de plus en collision avec la recherche de diversité, une autre option prise par de nombreux producteurs. Mais cette dernière approche a aussi ses limites. Nicolas Joss relève que l'on a probablement atteint un point de saturation dans le nombre de cépages. Le soutien de la Confédération aux cépages résistants dès le 1er janvier 2023 dans le cadre des améliorations structurelles pose aussi de nombreuses questions.



## La jungle des labels

Il a été question à plusieurs reprises de la jungle des labels, dont se méfient les porteurs du projet « Vin suisse durable ». « Mais sans label, vous passez inaperçu auprès des consommateurs et manquez de crédibilité, par exemple auprès d'ONG », a rétorqué Julien Höfliger. La complexité de la structure de l'offre dans le commerce suisse (modes de production, labels, provenance, classement, etc.) est un défi pour le consommateur, a relevé Jean-Paul Schwindt, en la comparant à la bière.

Enfin, la segmentation du marché est un autre enjeu central. Selon Julien Höfliger, il faut travailler le marché de l'entrée de gamme au haut de gamme. Les graphiques de l'OSMV montrent que les vins suisses sont forts sur le milieu de gamme (au-dessus de 5 francs pour les blancs et au-dessus de 9-10 francs pour les rouges). Ils montrent aussi que dans les restaurants peu de vins suisses sont présents dans le haut de gamme.

## De gros moyens pour les vins européens

La concurrence des vins étrangers, notamment des crus des trois grands pays producteurs européens (Italie, France, Espagne) est féroce. Jean-Paul Schwindt, économiste et sociologue de formation, a montré comment ces pays se sont relevés du choc de l'arrivée des vins du Nouveau Monde. Une date clé, celle de 1976, où les vins californiens surclassent les vins français lors d'une dégustation à l'aveugle à Paris.

## Pari gagné

Depuis, des moyens considérables ont été engagés pour reconquérir les marchés. Pari gagné, relève Jean-Paul Schwindt, en mettant en exergue au passage la conversion au bio d'une bonne partie des vignobles du sud de l'Europe. Pour ce faire, la branche européenne dispose d'un montant de 1,2 milliard d'euros par année. On parle volontiers des soutiens à la promotion des vins étrangers en Suisse, mais 72% de ce 1,2 milliard sont consacrés aux investissements, à la restructuration, à la conversion et à l'innovation. Les entreprises suisses ne bénéficient pas de ces aides, notamment lors de la réfection ou la construction de caves, mentionne Julien Höfliger, directeur général de la Cave de La Côte.

Comme solution pour regagner des parts de marché, Jean-Paul Schwindt évoque les 50% de Suisses qui ne boivent jamais de vin ainsi que l'importance de la classe moyenne et des jeunes qui n'ont plus l'éducation culturelle traditionnelle les sensibilisant aux finesses des millésimes. Il faut sortir de l'image élitiste du produit et communiquer sur d'autres bases. Et de mettre en avant l'image artisanale qui a fait le succès de la bière. Dans le même ordre d'idée, la notion de qualité est devenue très subjective. Les jeunes parlent d'ailleurs plutôt de goût. Difficile en outre de se distinguer sur ce critère car les vins étrangers ont fait aussi de gros efforts dans ce sens.

## Une baisse de la consommation

La consommation de vin a baissé de 14% depuis 1994 et de 3% depuis 2015. Entre 2015 et 2021, la consommation totale de vin blanc s'est appréciée de 0,3% mais celle des blancs suisses a baissé de 6%, selon les tendances publiées par l'Office fédéral de l'agriculture. Ces chiffres sont respectivement de 5% et 11% à la baisse pour les rouges et rosés.

## Ecart offre-demande

Le Covid entraîne une baisse de la consommation globale de vin en Suisse en 2020. En 2021, celle-ci est revenue quasiment au niveau de 2019 sous l'impulsion des ventes en grande distribution qui sont restées élevées en 2021, au niveau de 2020, et de l'assouplissement progressif des restrictions liées au Covid en 2021.

Il existe une certaine inadéquation entre l'offre et la demande puisque la production de vin en Suisse se répartit à parts égales entre les blancs d'un côté et les rouges et rosés de l'autre alors que la consommation de blancs est de 34%.

La grande distribution occupe aujourd'hui environ 50% du marché. C'est la grande gagnante des années Covid qui lui ont fait gagner des parts, soit +13% par rapport à la moyenne 2015-2019. Selon un encaveur, dégager des marges dans ce secteur est encore possible avec Coop; pour les autres grands détaillants, il s'agit d'une «absorption de coûts fixes». Les intervenants au forum ont déploré le manque de mise en avant des vins suisses dans les magasins spécialisés et de détail. La vente directe représente 20% des achats de vins suisses, ce qui n'est pas négligeable. Un segment où la valeur ajoutée est maximale.

## 6. SWISS WINE PROMOTION SA

### 6.1 Swiss Wine Day

L'Interprofession de la Vigne et du Vin Suisses (IVVS), la Fédération Suisse des Vignerons (FSV) et Swiss Wine Promotion (SWP) ont le plaisir de vous annoncer la première édition du SWISS WINE DAY qui se tiendra le mardi 31 janvier 2023 à Berne.

Cette rencontre a pour objectif de communiquer à la branche vitivinicole les projets en cours, les avancements avec des informations détaillées et de pouvoir répondre aux questions des productrices et producteurs ainsi qu'aux comités et organisations locales.



## 7. Observatoire suisse du marché des vins (OSMV)

### Rapport d'activités 2022

En coordination avec l'Année viticole 2021 de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), l'OSMV a publié le rapport sur le Marché suisse des vins 2021. Un communiqué de presse conjoint entre l'Interprofession de la Vigne et des Vins Suisses (IVVS), Swiss Wine Promotion (SWP) et l'OSMV (Haute école de viticulture et œnologie de Changins) a été envoyé.

Une Etude spécifique sur « l'analyse de la demande de vin : positionnement et opportunités pour les vins suisses » a été réalisée et remise à Swiss Wine Promotion (SWP). Cette étude a permis, d'une part d'analyser le potentiel de progression des vins suisses par région linguistique, par canal de distribution, ainsi que, d'autre part, d'analyser le positionnement par type de vin en grande distribution et dans les autres canaux, en termes de croissance (2019-2021), prix et chiffre d'affaires (2020).

Pour 2023, SWP, coordonné avec l'IVVS (Interprofession de la vigne et des vins suisses) et avec le soutien de l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture), a commandé une deuxième Etude spécifique à l'OSMV sur les canaux de distribution du vin suisse en volume et en prix moyen. Le but de cette Etude spécifique consiste à mesurer l'évolution depuis 2021 des différents canaux de distribution, ainsi que leur importance en termes économiques pour les différentes régions viticoles suisses et par tailles d'entreprises.

Afin de ne pas surcharger les producteurs-encaveurs avec deux projets de collecte de données, il a été décidé de remplacer la Mercuriale et de se concentrer sur un sondage en ligne tous les deux ans (réalisé par le biais de l'Etude spécifique sur les canaux de distribution). Naturellement, l'IVVS et la FSV encouragent un maximum de producteurs-encaveurs à participer, en 2023, à cette deuxième Etude sur les canaux de distribution, afin de continuer à disposer d'informations précises sur l'ensemble des canaux de vente. Comme lors de la première Etude, la collecte de données se fera à l'aide d'un sondage en ligne anonyme.

L'OSMV tient à remercier chaleureusement les producteurs qui ont contribué à la Mercuriale et encourage vivement tous les acteurs à participer à cette prochaine Etude spécifique qui sera lancée en février - mars 2023.

D'autres rapports ont également été réalisés en faveur de la CIVV (Communauté interprofessionnelle du vin vaudois) et de l'OVV (Office des Vins Vaudois) sous la forme d'un rapport annuel et semestriel sur le Marché suisse des vins vaudois 2021. Une étude pour connaître l'avis des producteurs-encaveurs vaudois sur la marque « Escargot Rouge » a également été réalisée pour le compte de ces deux organisations. De plus, un rapport sur le Marché suisse des vins valaisans 2021 a été remis à Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais.

Dans le cadre de son mandat qui le lie avec l'Etat de Vaud, l'OSMV a présenté son analyse sur le marché viticole vaudois 2021 en présence des présidents des Interprofessions régionales, de la CIVV et de la FVV (Fédération vaudoise des vignerons), ainsi qu'un représentant de la DGAV (Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires). Les travaux sur la Réserve climatique ont été présentés à la première conférence de l'Association européenne des économistes du vin (EuAWE) au Portugal. Le rapport sur la simulation de l'impact économique de plusieurs variantes liées à une potentielle réforme des appellations vaudoises a également été réalisé. Deux articles sur l'influence des quotas variables ont été publiés :

- Alexandre MONDOUX, Bastien CHRISTINET, Roxane FENAL et Olivier VIRET. Impact des quotas de production variables sur la commercialisation du vin (1ère partie), Vignes & Vergers, 0(9): 9-11 (2022)
- Alexandre MONDOUX, Bastien CHRISTINET, Roxane FENAL et Olivier VIRET. Impact des quotas de production variables sur la commercialisation du vin (2ème partie), Vignes & Vergers, 0(10): 8 (2022)



### A suivre en 2023

En 2023, l'OSMV publiera son rapport sur le marché suisse des vins et réalisera cette deuxième Etude spécifique sur les canaux de distribution, dans le cadre de son mandat de base.

Les rapports sur le marché suisse des vins vaudois et valaisans (commandés par les Interprofessions), la suite du mandat avec l'Etat de Vaud sont les mandats supplémentaires qui, pour l'heure, occuperont l'OSMV en 2023.

Naturellement, l'OSMV reste disponible pour toutes demandes additionnelles. L'OSMV porte un accent particulier à s'engager pour des projets innovants combinant une mesure de la performance économique, ainsi qu'une évaluation de la durabilité environnementale et sociale. L'OSMV développe des compétences et des partenariats pour soutenir la branche dans ce domaine.

En restant à disposition pour tout complément d'information, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et remercions tous les partenaires de l'OSMV.

Pour l'équipe de l'OSMV,

Alexandre Mondoux

Professeur associé HES en économie et gestion et Responsable OSMV

## 8. VITIPLANT

Comme chaque année, *VITIPLANT*, organisation professionnelle composée de la Fédération des pépiniéristes viticulteurs suisses (FPVS) et de la FSV, a procédé aux contrôles des parcelles de pépinières, en collaboration avec le service de la protection phytosanitaire de l'OFAG.



En 2022, les inscriptions et contrôles des parcelles de pépinières et de greffons ont été faits depuis la plateforme CePa. Les contrôles se sont bien déroulés dans la majorité des cas. Les températures estivales ont néanmoins accéléré la campagne de contrôle, les vendanges étant précoces.

Lors de la campagne 2022, plusieurs nouveaux foyers de flavescence dorée a été décelés par les contrôleurs *VITIPLANT* en Suisse romande. Une fois de plus, ceci prouve l'importance de ces contrôles. Les services phytosanitaires cantonaux ont pris des mesures, d'entente avec l'OFAG.



En plus des contrôles réguliers de la production de matériel de multiplication viticole, *VITIPLANT* a aussi été mandatée pour procéder à divers prélèvements, notamment en vue de la production de matériel certifié. *VITIPLANT* salue la volonté des pépiniéristes en la matière. En effet, seule la certification permet de faire face aux défis actuels et à venir en garantissant, lors de la multiplication, que les plants et les clones sont indemnes de viroses et de phytoplasmes graves. En outre, la certification assure la traçabilité du matériel jusqu'à la plante mère dans le conservatoire. En utilisant du matériel indigène certifié, les viticulteurs luttent non seulement contre l'introduction et la propagation de ravageurs et de maladies des plantes mais ils contribuent également au maintien de valeur ajoutée en Suisse.

La FPVS représente depuis le mois d'octobre les cépages et clones d'Agroscope. Une structure sera mise en place afin de répondre au mieux aux demandes Suisses et étrangères.

## 9. Assemblées des délégués de la FSV, de VITISWISS et de l'IVVS.

En 2023, la FSV et VITISWISS tiendront leurs assises en terre tessinoise. Le lieu exact n'est pas encore connu. L'assemblée générale de VITISWISS aura lieu le lundi 17 avril à 16h00 (heure encore à confirmer) et celle de la FSV le mardi 18 avril à 10h00 (heure encore à confirmer).

L'Assemblée générale de l'IVVS se tiendra quant à elle le 2 mai 2023 à 13h30 à Berne